



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 475 759 800 euros
Siège social : 14-16 rue des Capucines, 75002 Paris
592 014 476 R.C.S. Paris

PREMIÈRE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 17 juillet 2017 sous le numéro D.17-0110-A01, conformément à l'article 212-13 de son règlement général (l'« **Actualisation** »). Elle actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017 sous le numéro D.17-0110 (le « **Document de référence** »). Le Document de référence et l'Actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du Document de référence et de l'Actualisation sont disponibles sans frais, au siège social de la Société, 14-16 rue des Capucines, 75002 Paris, France, sur le site Internet de la Société (www.gecina.fr) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

REMARQUES GENERALES

Dans l'Actualisation, l'expression la « **Société** » désigne la société Gecina, société anonyme au capital de 475 759 800 euros, dont le siège social est situé 14-16, rue des Capucines, 75002 Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 592 014 476 RCS Paris. L'expression le « **Groupe** » désigne la Société et l'ensemble de ses filiales.

Par ailleurs, l'expression le « **Groupe Eurosic** » désigne la société Eurosic, société anonyme ayant son siège social situé au 1 rue Euler, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 307 178 871 et l'ensemble de ses filiales dont la Société s'est engagée à prendre le contrôle dans le cadre de l'Acquisition d'Eurosic (telle que définie ci-dessous).

Informations prospectives

L'Actualisation contient des indications sur les objectifs, les perspectives et les axes de développement du Groupe ainsi que des déclarations prospectives, notamment relatives à l'Acquisition d'Eurosic (telle que définie ci-après). Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la Section 1.7 « *Risques* » du Document de référence et à la Section 7.4 « *Facteurs de risque liés à l'Acquisition d'Eurosic* » du Rapport Financier Semestriel (tel que défini ci-après et incorporé par référence dans l'Actualisation), est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Par ailleurs, la réalisation des objectifs suppose, entre autres, le succès de la stratégie présentée à la Section 2.6 « *Stratégie et perspectives* » du Document de référence, telle que complétée par les Sections 3.2 « *Résultat Récurrent Net part du Groupe conforme aux objectifs du Groupe* » et 3.8 « *Stratégie et perspectives* » du Rapport Financier Semestriel (tel que défini ci-après et incorporé par référence dans l'Actualisation), et la réussite de l'intégration d'Eurosic. Ces informations sont mentionnées dans différentes sections de l'Actualisation, et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs du Groupe concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe. Les informations prospectives mentionnées dans l'Actualisation sont données uniquement à la date de l'Actualisation. Sauf obligation législative ou réglementaire qui s'appliquerait, la Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans l'Actualisation afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, les conditions ou les circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans l'Actualisation. Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats.

Informations sur le marché et la concurrence

L'Actualisation contient des informations relatives aux segments d'activités sur lesquels le Groupe est présent et à sa position concurrentielle. Certaines informations contenues dans l'Actualisation sont des informations publiquement disponibles que la Société considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. Le Groupe considère que ces informations peuvent aider le lecteur à apprécier les tendances et les enjeux majeurs qui affectent son marché. Compte tenu des

changements très rapides qui affectent le secteur d'activité du Groupe et le fait que de nombreux acteurs du secteur sont des entreprises privées pour lesquelles la disponibilité d'informations publiques sur leurs situations financières et leurs résultats est limitée, il est possible que ces informations s'avèrent inexactes ou ne soient plus à jour. La Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les segments d'activités du Groupe obtiendrait les mêmes résultats. Sauf indication contraire, les informations figurant dans l'Actualisation relatives aux parts de marché et à la taille des marchés pertinents du Groupe sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celle décrite dans l'Actualisation. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation législative ou réglementaire qui lui serait applicable.

Facteurs de risque

Parmi les informations contenues dans le Document de référence et l'Actualisation, les investisseurs sont invités à lire et prendre attentivement en considération les facteurs de risque décrits à la Section 1.7 « *Risques* » du Document de référence et à la Section 7.4 « *Facteurs de risque liés à l'Acquisition d'Eurosic* » du Rapport Financier Semestriel (tel que défini ci-après et incorporé par référence dans l'Actualisation) avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, l'image, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du visa de l'AMF sur l'Actualisation, pourraient également avoir un effet défavorable et les investisseurs pourraient ainsi perdre tout ou partie de leur investissement.

Informations financières *pro forma*

L'Actualisation présente notamment certaines informations financières consolidées *pro forma* du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 établies selon les normes IFRS. Ces informations sont destinées à présenter l'impact que l'acquisition du Groupe Eurosic et des opérations de financement et de refinancement y afférentes (ensemble, l'« **Acquisition d'Eurosic** ») auraient eu sur les résultats de Gecina si l'Acquisition d'Eurosic était intervenue le 1er janvier 2016, et sur le bilan de Gecina si l'Acquisition d'Eurosic était intervenue le 31 décembre 2016. L'information financière *pro forma* (non auditée) est présentée uniquement à titre d'illustration, et en raison de sa nature, traite d'une situation hypothétique. Elle repose en particulier sur certaines hypothèses et estimations présentées à la Section 1.A « *Information financière pro forma (non auditée)* » de l'Actualisation qui pourraient s'avérer inexactes. L'information financière *pro forma* (non auditée) ne constitue pas une indication du résultat que le Groupe consolidé aurait réalisé si l'Acquisition d'Eurosic avait été réalisée le 1er janvier 2016. L'information financière *pro forma* (non auditée) ne constitue pas non plus une indication des résultats futurs du Groupe consolidé.

Arrondis

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans l'Actualisation ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans l'Actualisation peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Informations concernant Eurosic

Les informations réglementées concernant Eurosic sont disponibles sur le site Internet d'Eurosic (www.eurosic.fr) et ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

TABLE DES MATIÈRES

Incorporation par référence du Rapport Financier Semestriel.....	5
1. Activités du Groupe – Acquisition d’Eurosic	6
A. Information financière pro forma (non audité).....	6
B. Rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière pro forma.....	13
2. Commentaires sur l’exercice	15
2.6 Prévisions.....	15
2.6.1 Hypothèses.....	15
2.6.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice.....	15
2.10 Assemblée générale mixte du 26 avril 2017	17
2.11 Mise à jour sur le programme de rachat d’actions	17
2.12 Actionnariat de la société au 30 juin 2017	18
9. Informations complémentaires	19
9.1 Responsable de l’Actualisation du Document de référence.....	19
9.1.1 Responsable de l’Actualisation du Document de référence.....	19
9.1.2 Attestation de la personne responsable de l’Actualisation du document de référence ..	19
9.2 Contrôleurs légaux des comptes	20
9.3 Documents accessibles au public.....	20
9.4 Table de concordance.....	21

INCORPORATION PAR REFERENCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

L'Actualisation incorpore par référence, et le Document de référence doit être lu et interprété conjointement avec :

- le rapport financier semestriel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 17 juillet 2017 (le « **Rapport Financier Semestriel** »), comprenant notamment le rapport d'activité de la Société pour le premier semestre 2017, le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle, les comptes consolidés et la composition du conseil d'administration, à l'exception de l'attestation du responsable, Madame Méka Brunel, *Directrice Générale* de la Société, en page 1 du Rapport Financier Semestriel qui n'est pas incorporée par référence dans l'Actualisation (voir la table de concordance figurant en pages 21 à 23 de la présente Actualisation).

Des exemplaires du Rapport Financier Semestriel sont disponibles sans frais au siège social de la Société (16, rue des Capucines, 75002 Paris). Le Rapport Financier Semestriel peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.gecina.fr) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

1. ACTIVITES DU GROUPE – ACQUISITION D’EUROSIC

Le Chapitre 1 « Activités du Groupe » du Document de référence est complété par (i) une nouvelle section figurant au Chapitre 7 du Rapport Financier Semestriel incorporé par référence à la présente Actualisation et comprenant une présentation du projet d’Acquisition d’Eurosic, un calendrier synthétique du projet d’Acquisition d’Eurosic, une explication de l’intérêt stratégique du projet d’Acquisition d’Eurosic, une description des modalités de financement du projet d’Acquisition d’Eurosic et des facteurs de risques liés à l’Acquisition d’Eurosic ; ainsi que (ii) l’information financière pro forma (non auditée) et le rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière pro forma figurant ci-après.

A. INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA (NON AUDITEE)

DESCRIPTION DE L’OPERATION

GECINA envisage d’acquérir la société EUROSIC qui détient un patrimoine principalement composé de bureaux situés à Paris et en région parisienne. Cette opération amicale recueille le soutien des 6 principaux actionnaires d’EUROSIC représentant près de 95% du capital, via la conclusion de contrats fermes de cessions de bloc (pour 90% de leurs participations respectives) et l’engagement d’apport à l’offre publique d’échange du solde de leur participation. Suite à l’acquisition des blocs, Gecina déposera une offre publique obligatoire avec une alternative en numéraire ou en titres.

Le projet d’acquisition d’Eurosic constitue une accélération majeure du développement de GECINA en renforçant son positionnement de spécialiste du bureau à Paris. A la demande de GECINA, l’accord comprend la cession concomitante du portefeuille de diversification d’EUROSIC (EUROSIC Lagune, Nature Village et Hébergement et du patrimoine en Espagne) à BATIPART, composé principalement d’actifs de loisir et de santé non stratégiques pour Gecina.

OBJECTIFS DE L’INFORMATION FINANCIÈRE PRO FORMA

L’information financière pro forma vise à donner au lecteur, qu’il soit investisseur ou actionnaire, l’impact qu’aurait eu l’opération décrite ci-dessus sur le compte de résultat consolidé de l’exercice clos le 31 décembre 2016 et l’état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 de GECINA si cette opération s’était produite à une date antérieure à sa survenance réelle.

L’information financière pro forma est présentée uniquement à titre d’illustration et ne constitue pas une indication du résultat que la société consolidée aurait réalisé si le regroupement d’entreprises visé avait été réalisé le 1er janvier 2016. Elle ne constitue pas non plus une indication des résultats futurs de l’ensemble consolidé. Les ajustements pro forma détaillés ci-dessous, reposent sur les informations disponibles à ce jour, ainsi que sur certaines hypothèses et estimations jugées raisonnables par GECINA.

BASE RÉGLEMENTAIRE

Les informations financières pro forma sont établies conformément à l’annexe I du Règlement européen sur les prospectus n° 809-2004. En effet, l’acquisition d’EUROSIC par GECINA implique une variation supérieure à 25% des produits et résultats du Groupe GECINA. Elles ont été préparées conformément aux dispositions de l’Annexe II du Règlement européen n° 809/2004 « Module Information Financière Pro Forma ».

Les informations financières pro forma appliquent les recommandations émises par l’ESMA (ESMA/2013/319 du 20 mars 2013) et la Recommandation AMF n° 2013-08 relative à l’information financière pro forma, modifiée le 15 avril 2016.

HYPOTHÈSES DE CONSTRUCTION

Les informations financières pro forma présentées ci-dessous ont été préparées en milliers d'euros et incluent les éléments suivants :

- Un compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (comme si l'acquisition était intervenue le 1er janvier 2016) ;
- Un bilan au 31 décembre 2016 (comme si l'acquisition était intervenue le 31 décembre 2016) ;
- Des notes explicatives.

L'analyse préliminaire des méthodes comptables et des règles de présentation et d'évaluation (notamment du patrimoine) d'EUROSIC comparativement à celles de GECINA est basée uniquement sur des informations publiques. Elle n'a pas révélé de différence significative nécessitant d'aligner les politiques comptables dans le cadre de la production des informations financières pro forma. Des différences pourraient néanmoins être identifiées lors de l'intégration d'EUROSIC dans les comptes de GECINA en fonction des résultats d'une analyse plus détaillée. En conséquence, l'information pro forma présentée n'inclut pas de retraitement d'homogénéisation significatif.

INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA NON AUDITEE

Conformément à la recommandation de l'AMF, GECINA présente l'information financière pro forma non auditée à partir des comptes consolidés suivants établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2016 :

- Les comptes consolidés audités du Groupe GECINA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Le bilan consolidé audité du groupe EUROSIC au 31 décembre 2016 ;
- Le compte de résultat consolidé audité du groupe EUROSIC pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Selon la recommandation AMF n° 2013-08, les effets liés aux synergies à venir et économies d'échelle car reflétant une nature de données prévisionnelles, n'ont pas fait l'objet d'ajustement dans le cadre de l'établissement de l'information financière pro forma.

Tous les ajustements pro forma se rapportent directement à l'opération. En particulier, les ajustements relatifs au compte de résultat consolidé pro forma non audité peuvent avoir un impact récurrent ou non récurrent sur les états financiers consolidés de la société. Les éléments non récurrents portent en particulier sur les frais liés à l'opération (honoraires des conseils principalement) et, bien que susceptibles d'être affinés, estimés à ce stade à 12 millions d'euros (note (b) bilan Pro Forma 2016).

Les ajustements pro forma reposent sur les informations disponibles ainsi que sur certaines hypothèses jugées raisonnables par GECINA :

- L'acquisition des titres EUROSIC et le remboursement des Obligations Subordonnées Remboursables en Actions EUROSIC (OSRA) sont réputés se faire en numéraire et en actions GECINA nouvelles à émettre, suivant une répartition de 88% / 12% respectivement (à un prix de 51 € par action / par OSRA et selon une parité supposée de 20 actions EUROSIC pour 7 action GECINA. La répartition de 88%/12%, comme détaillé ci-après dans la partie *Ecart d'acquisition*, procède d'une hypothèse de répartition de 50%/50% pour l'actionnariat flottant et d'une répartition de 90%/10% pour les 6 principaux actionnaires conformément aux accords conclus,
- Une augmentation de capital de GECINA de 1 milliard d'euros est intégralement souscrite pour le financement de l'acquisition d'EUROSIC en complément du recours à de nouveaux emprunts, notamment dans le cadre du programme EMTN,

- L'entrée d'EUROSIC dans le périmètre de consolidation de GECINA se fait selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 - *Regroupement d'entreprise* et EUROSIC est consolidé par intégration globale avec un taux de détention de 100% après clôture des offres en numéraire et en actions et après mise en œuvre du retrait obligatoire,
- L'acquisition de Foncière de Paris par EUROSIC le 22 septembre 2016 est retraitée comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016 ;
- La cession de 3 sociétés d'EUROSIC, non stratégiques pour GECINA, est réalisée immédiatement après l'acquisition (le résultat des cessions non précisément connu à ce stade et peu significatif au regard de l'ensemble, n'a par convention pas été pris en compte dans les comptes pro forma) :
 - (i) EUROSIC LAGUNE, détenue à 61,1%,
 - (ii) EUROSIC INVESTMENT SPAIN SOCIMI, détenue à 76,1%,
 - (iii) NATURE HEBERGEMENTS, détenue à 50%

COMPTE DE RÉSULTAT PRO FORMA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 & BILAN PRO FORMA AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les notes éventuellement insérées dans les tableaux ci-après renvoient au corps du texte de ce document.

Libellé - en milliers d'euros	GECINA publié	EUROSIC publié	Retraitement acquisition Foncière de Paris (année pleine)	EUROSIC Pro Forma FdP	Effets du regroupement	GECINA Pro Forma EUROSIC	Effets des cessions	Pro Forma Groupe
Revenus locatifs bruts	500 669	175 635	69 810	245 446		746 115	(39 299)	706 816
Charges non refacturées	(40 735)	(8 745)		(8 745)		(49 480)	4 591	(44 890)
Autres prestations et honoraires		10 499		10 499		10 499	(73)	10 426
Revenus locatifs nets	459 934	177 390	69 810	247 200		707 134	(37 239)	669 896
Redevances financières et autres produits sur crédit-bail		3 859	10 573	14 433		14 433	0	14 433
Charges d'exploitation sur opérations de crédit-bail		(433)		(433)		(433)	0	(433)
Résultat opérationnel courant sur opérations de crédit-bail		3 427	10 573	14 000		14 000	0	14 000
Produits d'exploitation hôtelière		9 939	(632)	9 307		9 307	0	9 307
Charges d'exploitation hôtelière		(10 057)		(10 057)		(10 057)	0	(10 057)
Dotations aux amortissements de l'activité hôtelière		(650)		(650)		(650)	0	(650)
Résultat opérationnel courant sur activité hôtelière		(768)	(632)	(1 400)		(1 400)	0	(1 400)
Marge immobilière		677		677		677	0	677
Services et autres produits nets	1 263			0		1 263	0	1 263
Frais de structure	(64 571)		(15 922)	(15 922)		(80 493)	2 241	(78 252)
Charges générales d'exploitation		(31 022)		(31 022)		(31 022)	0	(31 022)
Excédent brut d'exploitation	396 626					396 626	(34 998)	361 629
Résultat de cessions	50 669	15 304		15 304		65 973	(2 723)	63 250
Variation de valeur des immeubles	532 963	267 763		267 763		800 726	(30 524)	770 202
Amortissements	(4 669)			0		(4 669)	0	(4 669)
Dépréciations et provisions nettes	(14 262)	(3 132)		(3 132)		(17 394)	0	(17 394)
Effet du regroupement d'entreprises		(20 423)		(20 423)	(12 000)	(32 423)	0	(32 423)
Résultat opérationnel	961 327	409 216	63 829	473 045	(12 000)	1 422 372	(68 245)	1 354 128
Résultat opérationnel courant	382 364	146 572	63 829	210 401	0	592 765	(34 998)	557 768

Libellé - en milliers d'euros	GECINA publié	EUROSIC publié	Effets du regroupement *	GECINA Pro Forma EUROSIC	Effets des cessions	Pro Forma Groupe	Note
Actifs non courants	11 546 893	6 339 473	471 494	18 357 860	(857 940)	17 499 919	
Immeubles de placement	10 430 624	5 540 525	499 000	16 470 149	(808 955)	15 661 194	(a)
Immeubles en restructuration	1 038 680			1 038 680	0	1 038 680	
Immeubles d'exploitation	61 139			61 139	0	61 139	
Immobilisations d'exploitation hôtelière		184 022		184 022	0	184 022	
Autres immobilisations corporelles	7 351	4 281		11 632	(2)	11 630	
Immobilisations incorporelles	6 337	326		6 663	0	6 663	
Immobilisations financières / autres actifs non courants	2 762	5 127		7 889	(877)	7 012	
Créances financières sur crédit-bail		273 034		273 034	0	273 034	
Participations dans les sociétés mises en équivalence		205 205		205 205	(46 187)	159 018	
Ecart d'acquisition		89 854	(27 506)	62 348	0	62 348	
Instruments financiers non courants		26 692		26 692	(86)	26 606	
Actifs d'impôts différés		10 407		10 407	(1 833)	8 574	
Actifs courants	798 779	414 090	0	1 212 869	(115 616)	1 097 253	
Immeubles en vente	547 406			547 406	0	547 406	
Stocks		140 677		140 677	0	140 677	
Clients et compte rattachés	105 949	68 175		174 124	(71 450)	102 674	
Créances clients sur crédit-bail		1 420		1 420	0	1 420	
Autres créances	67 673	1 224		68 897	0	68 897	
Charges constatées d'avance	17 641			17 641	0	17 641	
Instruments financiers courants	1 537			1 537	0	1 537	
Trésorerie et équivalents trésorerie	58 573	81 125		139 698	(41 708)	97 990	
Actifs destinés à être cédés		121 468		121 468	(2 458)	119 010	
Total actif	12 345 672	6 753 563	471 494	19 570 728	(973 556)	18 597 172	

* consolidation d'EUROSIC après OPA/OPE sur la base de la valorisation préliminaire du patrimoine estimée par Gecina à la date de la transaction.

Libellé - en milliers d'euros	GECINA publié	EUROSIC publié	Effet de l'augmentation de capital	GECINA Pro Forma augm. cap.	Mise en JV des actifs & passifs repris	Effets branche OPA*	Effets branche OPE*	Effets rachat OSRA*	Retraitements de consolidation	GECINA Pro Forma EUROSIC	Effets des cessions	Pro Forma Groupe	Note
Capitaux propres	8 289 659	3 102 430	1 000 000	9 289 659			267 508	(534 139)	(12 000)	9 936 935	(255 377)	9 681 557	
Capital	475 760	790 485	78 854	554 614			14 862	5 511		574 987		574 987	
Primes	1 910 693	877 963	921 146	2 831 839			252 647	93 692		3 178 177		3 178 177	
Réserves consolidées (Part du groupe)	5 076 063	119 998		5 076 063						5 076 063		5 076 063	
Résultat net consolidé (Part du groupe)	813 472	388 077		813 472					(12 000)	801 472	(3 427)	798 045	
OSRA		633 342		0			(633 342)			0		0	
Capitaux propres (Part du groupe)	8 275 988	2 809 866	1 000 000	9 275 988						9 630 700	(3 427)	9 627 272	
Participations ne donnant pas le contrôle	13 671	292 564		13 671					0	306 235	(251 950)	54 285	
				0									
Passifs non courants	3 230 868	3 197 337	(1 000 000)	2 230 868	12 000	2 117 421	785 227	12 000	8 354 853	(689 169)	7 665 684		
Dettes financières non courantes	3 158 817	3 141 551	(1 000 000)	2 158 817	12 000	2 117 421	785 227	12 000	8 227 016	(686 733)	7 540 283		(b)
Instruments financiers non courants	31 013	47 663		31 013					78 676	(2 263)	76 413		
Passifs d'impôts différés	0	1 736		0					1 736	0	1 736		
Provisions non courantes (risques et charges)	41 038	6 387		41 038					47 425	(173)	47 252		
Passifs courants	825 145	453 796		825 145					1 278 941	(29 010)	1 249 931		
Dettes financières courantes	481 604	331 287		481 604					812 891	(7 911)	804 980		
Instruments financiers courants	0			0					0	0	0		
Dépôts de garantie	49 301			49 301					49 301	0	49 301		
Fournisseurs et comptes rattachés	211 671	21 817		211 671					233 488	(4 622)	228 866		
Dettes fiscales et sociales courantes	41 229			41 229					41 229	1 594	42 823		
Autres dettes courantes	41 340	98 882		41 340					140 222	(16 262)	123 960		
Passifs destinés à être cédés		1 809		0					1 809	(1 809)	0		
Total passif	12 345 672	6 753 563	0	12 345 672	12 000	2 117 421	267 508	251 088	0	19 570 728	(973 556)	18 597 172	

* Au regard du prix proposé (51 € par action et par OSRA EUROSIC), l'OPA conduira à un décaissement total de 2,9 milliards d'euros (2,1 milliards d'euros pour les titres EUROSIC et 0,8 milliard d'euros pour les OSRA). La branche OPE conduira quant à elle à l'émission de fonds propres dans les comptes de GECINA pour 367 millions d'euros (dont 99 millions d'euros au titre des OSRA remboursées en actions GECINA).

NOTES EXPLICATIVES RELATIVES A L'INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA

ÉCART D'ACQUISITION

Le regroupement d'entreprises est comptabilisé suivant la méthode de l'acquisition selon la norme IFRS 3-*Regroupement d'entreprises*.

L'écart d'acquisition (62 millions d'euros) a été calculé à partir d'un prix d'acquisition payé en numéraire et en actions GECINA à émettre suivant une répartition supposée de 88%/12% respectivement. Cette répartition procède d'une quotité de 90%/10% pour les 6 principaux actionnaires tandis qu'une hypothèse de répartition de 50%/50% a été retenue pour l'actionnariat flottant.

La situation nette d'EUROSIC au 31 décembre 2016 a par ailleurs été ajustée des éléments suivants :

- Annulation de l'écart d'acquisition historique comptabilisé au 31 décembre 2016 (90 millions d'euros),
- Réévaluation préliminaire par GECINA des actifs immobiliers à la date estimée de la transaction avec 499 millions d'euros de juste valeur complémentaire par rapport au 31 décembre 2016 (note (a) bilan Pro Forma 2016) et mise en juste valeur des dettes à taux fixe sur la base des estimations disponibles au 31 décembre 2016 (12 millions d'euros de passif complémentaire, (note (b) bilan Pro Forma 2016). L'effet net positif sur les capitaux propres d'EUROSIC est de 487 M€.

A la date d'établissement de ces informations financières pro forma et compte tenu de la complexité de l'opération, l'allocation préliminaire de l'écart d'acquisition s'est donc faite au bénéfice des actifs immobiliers et dettes à taux fixe exclusivement. Conformément à la norme IFRS 3, GECINA disposera d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables d'EUROSIC.

<i>En millions d'euros</i>	
Capitaux propres consolidés 2016 EUROSIC	2 810
Annulation de l'écart d'acquisition d'EUROSIC	(90)
Effet de la mise en JV des actifs & passifs repris	487
Juste valeur des actifs et passifs repris (A)	3 207
Juste valeur remise à l'échange (B)	3 269
dont paiement en numéraire	2 903
dont actions EUROSIC	2 117
dont OSRA converties	785
dont paiement en actions GECINA	367
Écart d'acquisition provisoire = (B) - (A)	62

La juste valeur remise à l'échange porte sur :

- Les actions EUROSIC rachetées et OSRA converties, acquises au prix unitaire de 51 € soit un paiement total estimé à 2 903 millions d'euros,
- La juste valeur des actions GECINA émises (367 millions d'euros) valorisées au cours de bourse au jour de la transaction (par convention de 135 €) et selon une parité supposée de 20 actions EUROSIC pour 7 action GECINA, soit une parité de 0,350x (2,7 millions actions GECINA émises en paiement des actions EUROSIC, en ce compris les OSRA converties).

FRAIS D'ACQUISITION

Dans le cadre de cette opération, des frais relatifs aux différents conseils juridiques, financiers et comptables ont été engagés et enregistrés conformément à la norme IFRS 3 dans le compte de résultat consolidé au sein du poste *Effet des regroupements d'entreprises* compris dans le résultat opérationnel. A ce stade des estimations ils sont de 12 millions d'euros.

FINANCEMENT ET FRAIS ATTACHÉS

Le financement par trésorerie (ou refinancement) de cette acquisition (2,9 milliards d'euros) portera sur l'acquisition en numéraire des actions EUROSIC (2,1 milliards d'euros) et d'une partie des OSRA (0,8 milliard d'euros) et se fera de la façon suivante :

- Signature le 20 juin 2017 d'un contrat de crédit de 2,5 milliards d'euros avec une maturité d'un an, renouvelable 6 mois deux fois à la main de Gecina et destiné à financer l'acquisition en numéraire des actions et OSRA EUROSIC avant la mise en place des financements ci-après,
- Souscription d'une augmentation de capital d'un montant global de 1 milliard d'euros et émission de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total de l'ordre de 1,5 milliard d'euros, permettant le remboursement du contrat de crédit susvisé de 2,5 milliards d'euros.
- Le solde du financement (0,4 milliard d'euros) sera assuré par le tirage de lignes de crédit disponibles.

OPÉRATIONS INTRAGROUPES ET RELATIONS AVEC LES FILIALES

Conformément à la recommandation AMF n° 2013-08, s'il existe des relations entre les sociétés parties à la transaction antérieurement à sa réalisation effective, il est recommandé de retraiter dans l'information financière pro forma ces opérations qui mécaniquement sont devenues des « opérations réciproques ». Dans le cadre de cette transaction aucune opération réciproque significative n'a été identifiée.

IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Conformément aux recommandations AMF n° 2013-08, les effets impôts appliqués aux différents ajustements effectués sont les mêmes que ceux utilisés dans les comptes historiques des deux sociétés (GECINA et EUROSIC). GECINA et EUROSIC ayant opté pour le régime des Sociétés d'Investissement Immobilier Cotées (SIIC), la transaction ne crée aucune charge d'impôt significative.

B. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières pro forma relatives à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Madame la Directrice Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations financières pro forma de la société Gecina relatives à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 incluses dans la documentation financière liée à l'opération d'acquisition du groupe Eurosic et à son financement, annoncée par voie de communiqué de presse en date du 21 juin 2017.

Ces informations financières pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'acquisition de Gecina sur Eurosic aurait pu avoir sur le bilan consolidé de la société Gecina au 31 décembre 2016 et le compte de résultat consolidé de la société Gecina pour la période du 1^{er} janvier au

31 décembre 2016 si l'opération avait pris effet au 1^{er} janvier 2016. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Ces informations financières pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux informations financières pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II, point 7, du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences, qui ne comportent ni audit ni examen limité des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations financières pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations financières pro forma ont été établies concordent avec les documents source tels que décrits dans les notes explicatives aux informations financières pro forma, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la direction de la société Gecina pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

A notre avis :

- les informations financières pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins :

- du dépôt le 26 juin 2017 auprès de l'AMF du supplément au base prospectus du programme EMTN daté du 13 mars 2017 en vue d'une opération de refinancement préalable et indissociable des opérations de capital et d'offre publique envisagées ;
- du dépôt auprès de l'AMF de l'actualisation du document de référence qui sera incorporée par référence dans le prospectus de l'augmentation de capital ainsi que dans la documentation de l'offre publique annoncées dans le communiqué de presse du 21 juin 2017.
- et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Neuilly sur Seine et à Paris La Défense, le 26 juin 2017

Les Commissaires aux comptes

Mazars

PricewaterhouseCoopers Audit

Julien Marin-Pache

Baptiste Kalasz

Jean-Pierre Bouchart

2. COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Le Chapitre 2 « Commentaires sur l'exercice » du Document de référence est complété par les Sections 2.6 « Prévisions », 2.10 « Assemblée générale mixte du 26 avril 2017 », 2.11 « Mise à jour sur le programme de rachat d'actions » et 2.12 « Actionnariat de la Société au 30 juin 2017 » ci-après.

2.6 PREVISIONS

2.6.1 Hypothèses

La prévision de Résultat Récurrent Net¹ en 2017 hors acquisitions, y compris hors Acquisition d'Eurosic, et hors cessions, en dehors de celles engagées à la clôture de l'exercice 2016 et retraitée de l'effet de la cession de la santé, confirmée par Gecina à l'occasion de la publication de ses comptes semestriels 2017, repose principalement sur les hypothèses suivantes :

- Des principes comptables et un périmètre de consolidation qui, par rapport aux états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016, n'ont pas connu de changement significatif,
- Une croissance sous-jacente attendue autour de +2% à +3% intégrant l'effet des cessions hors actifs de santé réalisées en 2016, des livraisons d'actifs en 2016 et 2017, et de la croissance organique,
- Les mises en restructuration de 5 immeubles occupés jusqu'alors (effet de -9 à -8% sur le Résultat Récurrent Net),
- L'absence d'acquisitions à rendement immédiat et de cessions, en dehors de celles engagées à la clôture de l'exercice 2016.

Ainsi, après retraitement de l'effet de la cession de la santé, le Résultat Récurrent Net 2017 devrait être en baisse de l'ordre de -6% à -5%.

2.6.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice

Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice relatives à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Madame la Directrice Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de bénéfice de la société Gecina incluses dans la partie 2.6 de l'actualisation du document de référence 2016 datée du 17 juillet 2017.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux prévisions.

Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2, du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont comporté une appréciation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la

¹ Le Résultat Récurrent Net est défini comme la différence entre l'excédent brut d'exploitation (ou « EBITDA »), les frais financiers nets et les impôts récurrents. Le cas échéant, il est calculé en excluant certains éléments exceptionnels.

conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations financières historiques de la société Gecina. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimé nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Gecina.

Ce rapport est émis aux seules fins :

- du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF ;
- et, le cas échéant, de l'admission aux négociations sur un marché réglementé, et/ou d'une offre au public, d'actions ou de titres de créance de valeur nominale unitaire inférieure à 100 000 € de la société Gecina en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF, serait notifié

et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Neuilly sur Seine et à Paris La Défense, le 17 juillet 2017

Les Commissaires aux comptes

Mazars

PricewaterhouseCoopers Audit

Julien Marin-Pache Baptiste Kalasz

Jean-Pierre Bouchart

2.10 ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 AVRIL 2017

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 avril 2017, sous la présidence de Monsieur Bernard Michel, a approuvé la totalité des résolutions présentées par le Conseil d'administration, notamment les comptes de l'exercice 2016.

Le résultat des votes sont disponibles sur le site internet du Groupe : www.gecina.fr.

Dividende

L'Assemblée Générale a décidé de verser au titre de l'exercice 2016 un dividende par action de 5,20 euros en numéraire. Un acompte de 50%, soit 2,60 euros par action, a déjà été versé le 8 mars dernier. Le solde de 2,60 euros par action sera payé le 7 juillet 2017.

Composition du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation en qualité d'Administrateur de la société Ivanhoé Cambridge Inc. représentée par Monsieur William Tresham, nommée en remplacement de Madame Nathalie Palladitcheff et a renouvelé le mandat d'Administrateur de la société Ivanhoé Cambridge Inc. qui arrivait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 26 avril 2017, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Enfin, l'Assemblée Générale a décidé de nommer Madame Laurence Danon en qualité d'Administratrice indépendante, en remplacement de Monsieur Rafael Gonzalez de la Cueva dont le mandat arrivait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 26 avril 2017. Le mandat de Madame Laurence Danon, d'une durée de quatre années, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Le Conseil d'administration, composé de dix membres, dont 50% de femmes, comporte 50% d'Administrateurs indépendants :

Bernard Michel, Président
Méka Brunel, Directrice Générale
Isabelle Courville⁽¹⁾
Laurence Danon⁽¹⁾
Dominique Dudan⁽¹⁾
Claude Gendron
Ivanhoé Cambridge Inc., représentée par William Tresham
Jacques-Yves Nicol⁽¹⁾
Predica, représentée par Jean-Jacques Duchamp
Inès Reinmann Toper⁽¹⁾
⁽¹⁾Administrateurs indépendants

2.11 MISE A JOUR SUR LE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Parallèlement à l'annonce de son projet d'acquisition de l'ensemble des titres d'Eurosic, Gecina a indiqué le 21 juin 2017 qu'elle avait mis fin à son programme de rachat d'actions lancé en février 2017 au cours duquel la société a acquis 1 842 534 actions pour un investissement total de 224,5 million d'euros, soit un prix d'achat moyen de 121,84 euros par action.

2.12 ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ AU 30 JUIN 2017

Au 30 juin 2017, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, la répartition de l'actionnariat de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théorique ⁽¹⁾	% des droits de vote exercable ⁽²⁾
Ivanhoé Cambridge.....	14 529 973	22,91%	22,91%	23,73%
Crédit Agricole Assurances - Predica	8 349 232	13,16%	13,16%	13,63%
Norges Bank	6 139 377	9,68%	9,68%	10,03%
Autres institutionnels résidents	3 913 282	6,17%	6,17%	6,39%
Actionnaires individuels	2 593 198	4,09%	4,09%	4,23%
Actionnaires non-résidents.....	25 711 950	40,53%	40,53%	41,99%
Actions propres.....	2 197 628	3,46%	3,46%	
TOTAL	63 434 640	100,00 %	100,00 %	100,00 %

⁽¹⁾ pourcentages des droits de vote calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (actions propres).

⁽²⁾ pourcentages calculés en excluant les actions propres détenues par la Société qui sont privées de droits de vote.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Chapitre 9 « Informations complémentaires » du Document de référence est complétée des informations suivantes :

9.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

9.1.1 Responsable de l'Actualisation du Document de référence

Madame Méka Brunel, Administratrice Directrice Générale de la Société.

9.1.2 Attestation de la personne responsable de l'Actualisation du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du document de référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 juillet 2017 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé, inclus dans le Rapport Financier Semestriel incorporé par référence dans la présente Actualisation, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, inclus dans le Rapport Financier Semestriel incorporé par référence dans la présente Actualisation, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière données dans la présente Actualisation du document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation du document de de référence.

Les informations financières pro forma présentées dans la présente Actualisation du Document de référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs figurant au paragraphe 1.B de la présente Actualisation du document de référence.

Les informations prévisionnelles présentées dans la présente Actualisation du document de référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant au paragraphe 2.6.2 de la présente Actualisation du document de référence. »

Le 17 juillet 2017

Madame Méka Brunel
Administratrice Directrice Générale

9.2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Mazars
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cédex – France

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine – France

Commissaires aux comptes suppléants

Gilles RAINAUT
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cédex – France

Jean-Christophe GEORGHIU
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine – France

9.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires de l'Actualisation sont disponibles sans frais au siège social de la Société (16, rue des Capucines, 75002 Paris). L'Actualisation peut également être consultée sur le site Internet de la Société (www.gecina.fr) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

9.4 TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Pages du Document de référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017	Pages du Rapport Financier Semestriel déposé auprès de l'AMF le 17 juillet 2017	Pages de la 1 ^{ière} actualisation déposée auprès de l'AMF le 17 2017
1 Personnes responsables	322	1	19
2 Contrôleurs légaux des comptes	326	21	20
3 Informations financières sélectionnées	10-11	2-3	
4 Facteurs de risques	23-52	37-38, 73-74	
5 Informations concernant l'émetteur			
5.1. Histoire et évolution de la société	12-17	66-73	
5.2.1. Investissements de l'exercice	54-60		
5.2.2. Investissements à venir	59-60, 75		
6 Aperçu des activités			
6.1. Principales activités	17-21		
6.2. Principaux marchés	17-21		
6.3. Événements exceptionnels	75, 85-86		
6.4. Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats	342		
6.5. Position concurrentielle	31		
7 Organigramme			
7.1. Organisation du Groupe et liste des filiales	15-17		
7.2. Activité et résultats des principales filiales	71-73		
8 Propriétés immobilières, usines et équipements			
8.1. Propriétés immobilières, usines et équipements du Groupe	309-320		
8.2. Questions environnementales	217-308		
9 Examen de la situation financière et du résultat		4-62	
9.1. Résultats et situation financière	53-78	4-62	
9.2.1. Principaux facteurs de performance	22, 76-78		
9.2.2. Changements importants affectant les revenus	54-58		
9.2.3. Valorisation expertisée du patrimoine immobilier	65-71		
10 Trésorerie et capitaux		26-27	
10.1. Capitaux de l'émetteur	83, 196-200	26	

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Pages du Document de référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017	Pages du Rapport Financier Semestriel déposé auprès de l'AMF le 17 juillet 2017	Pages de la 1^{ière} actualisation déposée auprès de l'AMF le 17 2017
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	84	27	
10.3. Financement	61-65	13-16, 72-73	
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	64, 104, 134	16, 43	
10.5. Sources de financement attendues	61-65	13-16, 72-73	
11 Recherche et développement, brevets et licences	342		
12 Informations sur les tendances		5-8, 18	
12.1. Évolutions récentes	75, 122, 141	18, 62	
12.2. Perspectives d'avenir	75	4-18	
13 Prévisions ou estimations du bénéfice	75	8, 18	
13.1. Hypothèses de prévisions			15
13.2. Rapport des contrôleurs légaux			15-16
14 Organes d'administration et Direction Générale	145-191	63-65	
14.1. Composition des organes de direction et de contrôle	145-191	63-65	
14.2. Conflits d'intérêts	165-166		
15 Rémunération et avantages	122, 177-191	61	
15.1. Rémunération et avantages versés	122, 177-191	61	
15.2. Rémunération et avantages : montant provisionné	188		
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	146-177	63-65	
16.1. Date d'expiration des mandats	148-150	64	
16.2. Information sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	165-166		
16.3. Comités constitués par le Conseil d'Administration	158-165		
16.4. Gouvernement d'entreprise	145-191		
17 Salariés			
17.1. Effectifs et politique de l'emploi	121, 139, 278-296		
17.2. Participations et stock-options	121, 140-141, 209-212		
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	291-293		
18 Principaux actionnaires		59	18

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Pages du Document de référence 2016 déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017	Pages du Rapport Financier Semestriel déposé auprès de l'AMF le 17 juillet 2017	Pages de la 1^{ière} actualisation déposée auprès de l'AMF le 17 2017
18.1. Répartition du capital	120, 196-197	59	18
18.2. Droits de vote différents	196-197		18
18.3. Contrôle	196		
18.4. Accord relatif au changement de contrôle	203, 207-209		
19 Opérations avec des parties liées	120-121, 166-167	59-60	
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats		4-62	
20.1. Comptes consolidés	79-122		
20.2. Informations pro forma			6-14
20.3. Comptes annuels	123-143		
20.4. Rapports des Commissaires aux Comptes	327-336	21	13-16
20.5. Date des dernières informations financières	327	21	
20.6. Informations financières intermédiaires		4-62	
20.7 Politique de distribution des dividendes	194-195		
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	34-35, 106-107, 120-121, 133		
20.9. Changement significatif de la situation financière			
21 Informations complémentaires			
21.1. Informations concernant le capital social	196-209		
21.2. Acte constitutif et statuts	337-342		
22 Contrats importants			
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	50, 70-71		
24 Documents accessibles au public	322		5, 20
25 Informations sur les participations	142-143		